



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

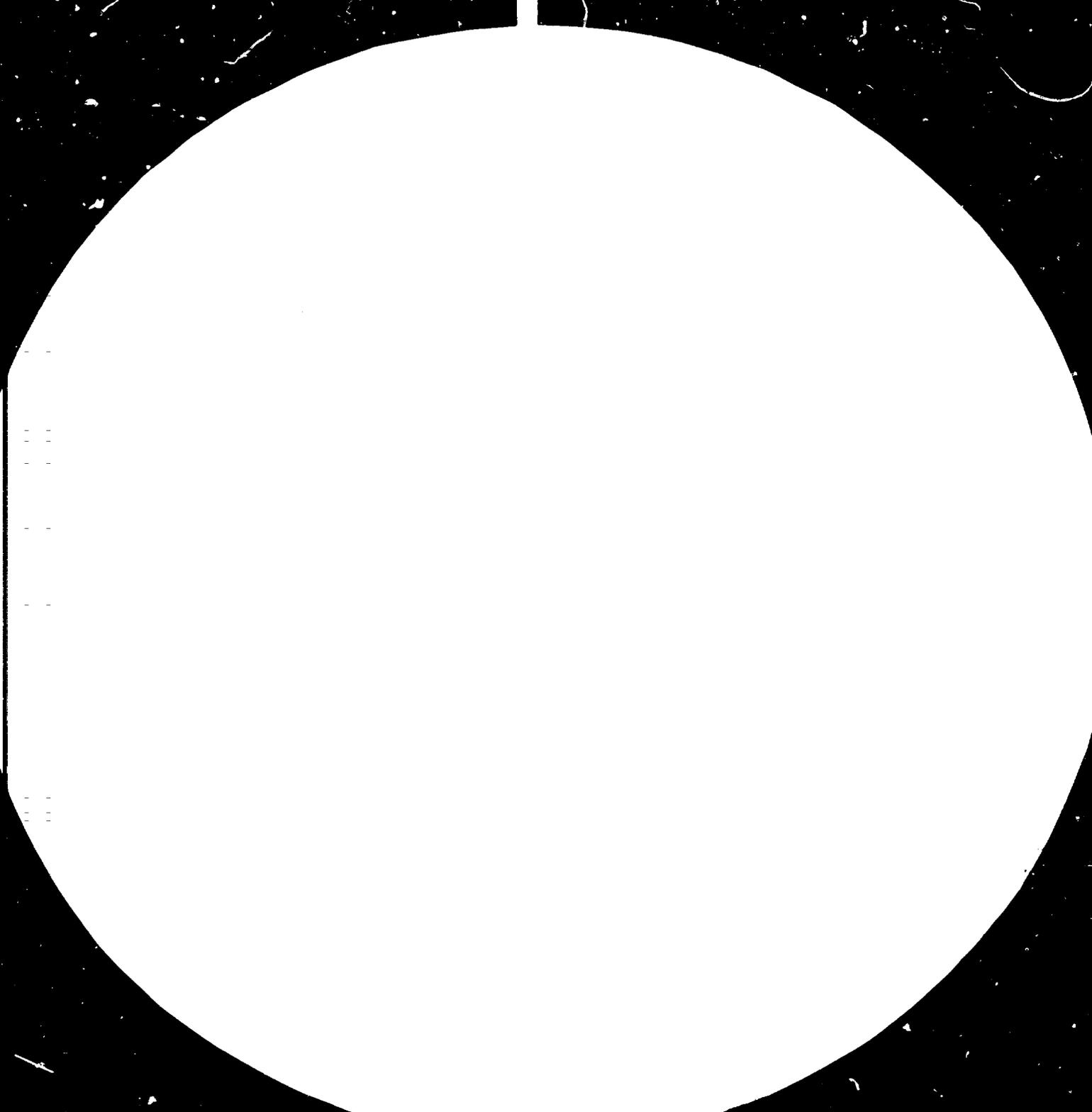
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPYED BY UNIVERSITY MICROFILMS INTERNATIONAL

300 N. ZEEB RD., ANN ARBOR, MI 48106 U.S.A.

0359-9213(198605)14:3:1-0



11736-F



Distr. LIMITEE

ID/WG. 30/4

1 octobre 1982

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Réunion de haut niveau sur l'établissement
du Centre international pour le génie
génétique et la biotechnologie

Belgrade (Yougoslavie), 13-17 décembre 1982

CONSIDERATIONS SUR LE CHOIX DU SIEGE DU
CENTRE INTERNATIONAL POUR LE GENIE
GENETIQUE ET LA BIOTECHNOLOGIE*

présentées par
le secrétariat de l'ONUDI

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Table des matières

	<u>Page</u>
A. CRITERES DE CHOIX DU SIEGE	3
B. TERRAIN ET BATIMENTS	4
C. OFFRES D'ACCUEIL	5
D. MESURES A PRENDRE	6
 Annexe I - Plan provisoire des locaux des différents niveaux	 7

Le présent document traite des critères auxquels doit répondre le siège du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB), des moyens matériels nécessaires et des offres des gouvernements qui ont proposé d'accueillir le Centre.

A. CRITERES DE CHOIX DU SIEGE

Au cours de la mission que les experts ont accomplie dans divers pays en vue de préparer le rapport sur l'établissement du Centre, plusieurs pays ont déjà exprimé le souhait d'accueillir le Centre. C'est pourquoi les experts ont traité, dans le rapport, certains aspects de la question du choix du siège. Ils ont notamment dit ceci :

"Elle [la mission] a constaté avec plaisir qu'un nombre important de scientifiques hautement qualifiés se sont déclarés disposés à participer aux activités du Centre et à lui consacrer une partie de leur temps. Mais la mesure dans laquelle ils pourraient le faire dépend du lieu d'implantation et des facilités offertes par le Centre. Si l'on veut inciter les scientifiques de renom à consacrer au Centre une ou plusieurs années sabbatiques, il faudrait que celui-ci offre des installations et moyens comparables à ceux qu'auront quittés les visiteurs; ceux-ci se préoccupent des distractions, des moyens d'enseignement, etc., nécessaires à leurs familles. L'expérience de plusieurs centres internationaux de recherche montre qu'un environnement agréable peut influencer sur les décisions. Ces facteurs devraient être dûment pris en compte, car la concurrence que se font les industries pour obtenir les meilleurs spécialistes du génie génétique est féroce.

Les facteurs entrant en lignes de compte sont les suivants :

- Infrastructure de base : communications aériennes et terrestres, télécommunications, contacts internationaux, services électroniques, services mécaniques, moyens offerts en matière d'usines pilotes, fiabilité de l'approvisionnement en eau et en énergie électrique, facilités douanières, etc.
- Environnement industriel : contacts avec l'industrie, les universités et autres organismes de recherche-développement.
- Infrastructure sociale : coût de la vie, logement, environnement climatique et sanitaire, moyens d'éducation, etc.

- Volonté de coopération nationale aux niveaux gouvernemental et universitaire; liberté de communiquer et de voyager."

La mission a estimé qu'il serait présomptueux de sa part de faire des recommandations sur le choix d'un site à l'issue d'une visite de quelques jours seulement dans chaque pays. Après la publication du rapport des experts, le secrétariat de l'ONUDI a pris des dispositions de deux ordres. A la demande des gouvernements de plusieurs pays, dont quelques-uns n'avaient pas reçu la visite de la mission, des membres du Secrétariat de l'ONUDI accompagnés d'experts spécialement choisis se sont rendus dans ces pays et y ont eu des entretiens au sujet d'un site pour le Centre. Certains pays ont formulé le souhait d'accueillir le Centre. D'autre part, le secrétariat de l'ONUDI a demandé à deux experts qui avaient fait partie de la précédente mission de visiter quelques laboratoires connus, spécialisés en génie génétique et en biotechnologie, et de faire à l'issue de leur mission un exposé sur les besoins du Centre en matière de terrain, bâtiments, ateliers, laboratoires, infrastructure, services de distribution commune, énergie, etc. Le rapport de ces deux experts contient donc des renseignements sur les moyens physiques essentiels dont le Centre devrait disposer, qui ne peuvent manquer d'intéresser les gouvernements qui se sont offerts à l'accueillir.

B. TERRAIN ET BATIMENTS

Les deux experts ont estimé que le Centre devrait comporter trois bâtiments, à savoir :

1. Bâtiment I

Le bâtiment principal comportera quatre étages plus un demi sous-sol. Ce bâtiment est prévu pour l'administration, les laboratoires, une petite salle de conférence avec ses annexes, une cafétéria, une bibliothèque, des ateliers d'entretien pour le matériel électrique et l'instrumentation, y compris des magasins pour les pièces détachées, les articles de laboratoire et les produits chimiques. Chaque niveau devrait avoir une superficie totale de 2 575 m², sauf le sous-sol qui se limiterait à 1 300 m². Un plan provisoire des locaux des différents niveaux figure à l'annexe I.

2. Bâtiment II

Le bâtiment II hébergera une installation pilote avec toute son instrumentation et un atelier de mécanique et d'entretien. Ce bâtiment devrait être subdivisé en deux parties, l'une destinée à l'installation pilote et l'autre, plus petite, aux locaux à usage de bureaux pour le personnel d'exploitation, les laboratoires et autres services auxiliaires nécessaires à l'exploitation de l'installation pilote. Il faudrait prévoir une superficie de quelque 1 480 m².

3. Bâtiment III

Ce serait une serre d'une superficie totale d'environ 2 415 m².

Le terrain autour des bâtiments du Centre devrait être aménagé de façon à comporter des parcs de stationnement, quelques équipements pour les loisirs, éventuellement des logements pour le personnel international et, plus spécialement, des locaux en vue de l'expansion future du bâtiment principal. On a estimé qu'un terrain d'une superficie totale de quelque 40 hectares répondrait aux besoins du Centre. Etant donné la nature des activités du Centre, le bâtiment principal devrait comporter le chauffage central et la climatisation. En régime de pleine activité, les services suivants seront nécessaires :

	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u> (par an)
Vapeur	(t)	9 500
Eau	(m ³)	99 000
Egout	(m ³)	99 000
Electricité	(kWh)	3 000 000

C. OFFRES D'ACCUEIL

Comme on l'a dit ci-dessus, plusieurs pays ont exprimé le souhait d'accueillir le Centre, dès le passage de la mission d'experts qui devait préparer le rapport sur l'établissement du Centre. Les experts ont estimé que les manifestations générales d'intérêt pour le Centre et les offres de coopération recueillies dans les divers pays qu'ils ont visités étaient un argument majeur en faveur de la création de ce centre et, en vérité, le meilleur gage de son succès. A la suite de la publication du rapport, plusieurs autres gouvernements ont fait part de leur intérêt.

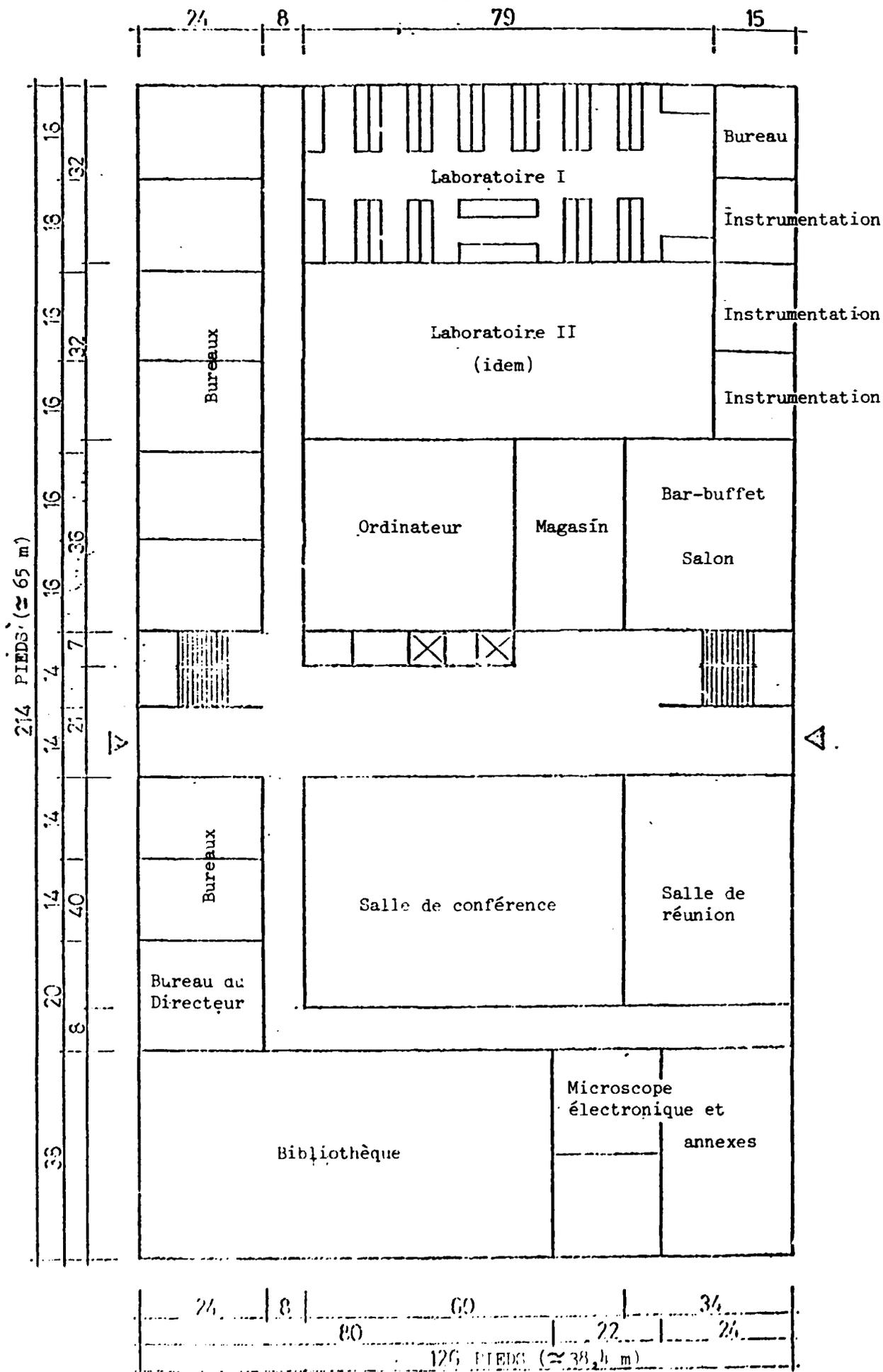
Les échanges de vues qui ont eu lieu entre certains gouvernements et le secrétariat de l'ONUDI au sujet des contributions ont permis de constater que les offres variaient en importance. Certains gouvernements ont offert d'héberger le Centre dans des bâtiments déjà construits, tandis que d'autres ont proposé de faire construire de nouveaux ensembles spécialement conçus à son intention. Quelques-uns ont fait savoir qu'en plus des bâtiments, du terrain et des installations, ils étaient prêts à verser des contributions financières pour couvrir, en tout ou en partie, les dépenses de fonctionnement du Centre. Le secrétariat de l'ONUDI tient à exprimer sa profonde gratitude à tous ces gouvernements pour les offres généreuses qu'ils ont faites en vue de la création, pour le bien de l'humanité, de ce centre d'excellence vraiment exceptionnel. On prévoit qu'un certain nombre d'offres détaillées par écrit seront reçues et distribuées avant la réunion de haut niveau.

Le choix définitif du siège du Centre devra se faire compte tenu, notamment, des critères énumérés par la mission d'experts et des moyens physiques mentionnés ci-dessus. Le Centre doit être situé à un endroit qui lui permette d'atteindre les objectifs pour lesquels il aura été créé et de fonctionner de manière efficace.

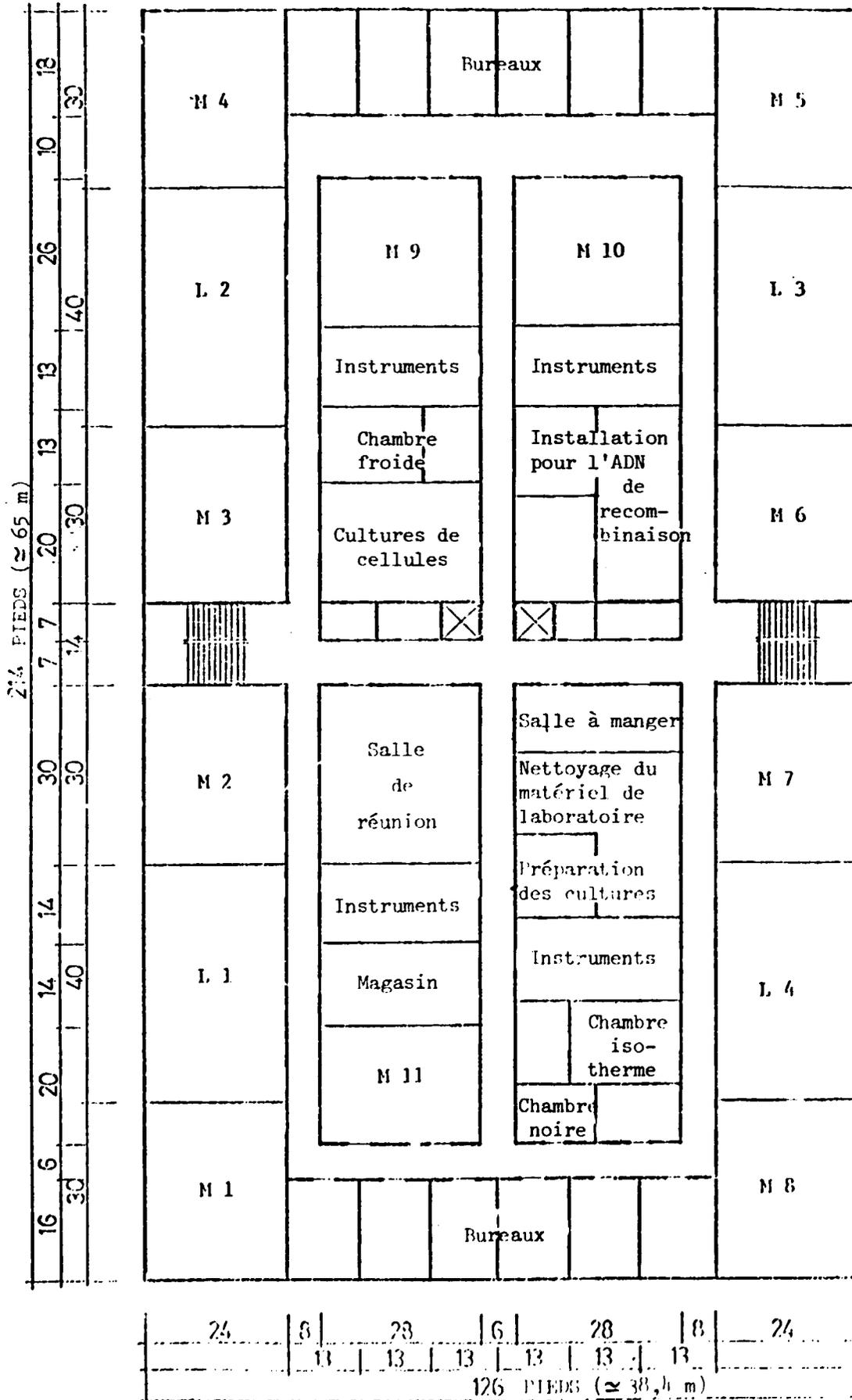
D. MESURES A PRENDRE

Il faut organiser une réunion qui aura pour objet d'étudier les offres d'accueil et de recommander un siège aux fins d'approbation par la réunion à l'échelon ministériel.

ANNEXE I



Niveau I (Rez-de-chaussée) : Bâtiment I



Niveaux 2-h : Bâtiment I

M - Laboratoire de taille moyenne
 L - Grand laboratoire

